

CORIM
Société à responsabilité limitée au capital de 15 244,90 euros
Siège social : Zac de Moudong Centre
97122 BAIE MAHAULT
429 784 754 RCS PAP

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 Juin 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 326 190,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 326 190,00 euros

Pour un montant de 200 000,00 euros au compte "autres réserves" et pour un montant de 126 190,00 euros au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

100 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 61 000,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 39 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

30 000,00 euros, soit 30,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 18 300,00 euros

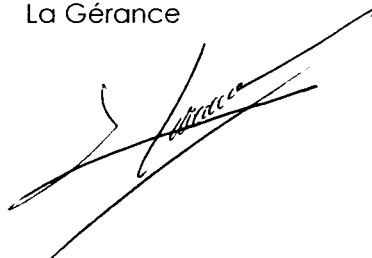
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 11 700,00 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2017 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 Juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance





Marie-Claire VERGER

Commissaire aux comptes - Cour d'Appel de Basse-Terre

Immeuble Sémaphore – Houelbourg Sud 97122 BAIE-MAHAULT

Tel : 0590 415 500 / Port : 0690 610 478

mc.verger@reviexperts.com

CORIM

COMPTOIR REGIONAL D'IMPORTATION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 15 244,90 €

ZAC de Moudong Centre

Lotissement Fleuries

97122 BAIE-MAHAULT

RCS Pointe-à-Pitre B 429 784 754 00013

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Aux associés de la SARL CORIM

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL CORIM SARL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL CORIM SARL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Baie-Mahault, le 06 Juin 2019




MARIE-CLAIRE VERGER
Commissaire aux comptes

CORIM SARL

ZAC DE MOUDONG CENTRE
LOTISSEMENT FLEURIES

97122 BAIE MAHAULT

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

édité le 17/06/2019

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 17/06/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	95 644		95 644	3,89	88 152	4,15
Constructions	589 449	189 002	400 446	16,30	309 755	14,59
Installations techniques, matériel & outillage industriels	40 624	40 401	223	0,01	365	0,02
Autres immobilisations corporelles	28 413	15 570	12 843	0,52	4 539	0,21
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	15		15	0,00	15	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	7 810		7 810	0,32	2 530	0,12
Autres immobilisations financières	4 000		4 000	0,16	4 000	0,19
TOTAL (I)	765 955	244 974	520 981	21,21	409 355	19,28
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	176 490		176 490	7,19	194 734	9,17
Avances & acomptes versés sur commandes	4 811		4 811	0,20	5 630	0,27
Clients et comptes rattachés	462 705	76 375	386 330	15,73	328 839	15,49
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel					704	0,03
. Organismes sociaux	88		88	0,00		
. Etat, impôts sur les bénéfices	12 209		12 209	0,50	30 909	1,46
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 910		11 910	0,48	16 366	0,77
. Autres	262		262	0,01		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	706 152		706 152	28,75	606 144	28,55
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	630 835		630 835	25,68	524 286	24,70
Charges constatées d'avance	6 152		6 152	0,25	5 825	0,27
TOTAL (II)	2 011 614	76 375	1 935 239	78,79	1 713 437	80,72
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 777 569	321 349	2 456 220	100,00	2 122 792	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 17/06/2019

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 15 245)	15 245	0,82	15 245	0,72
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 524	0,08	1 524	0,07
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 000 000	40,71	1 000 000	47,11
Report à nouveau	65 408	2,68	135 441	6,38
Résultat de l'exercice	326 190	13,28	-70 032	-3,20
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 408 367	57,34	1 082 177	60,88
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	34 922	1,42	34 922	1,65
TOTAL (III)	34 922	1,42	34 922	1,65
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	322 848	13,14	216 707	10,21
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 350	0,05	1 350	0,08
. Associés	104 112	4,24	93 053	4,38
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 622	18,02	552 072	26,01
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	16 304	0,68	17 058	0,80
. Organismes sociaux	83 103	3,38	78 207	3,88
. Etat, impôts sur les bénéfices			15 598	0,73
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	32 237	1,31	30 628	1,44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	10 355	0,42	1 020	0,05
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 012 931	41,24	1 005 693	47,38
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 456 220	100,00	2 122 792	100,00

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 456 219,87 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 326 189,74 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/05/2019 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de la production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	De 10 à 40 ans
Agencement des constructions	De 3 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	De 05 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans
Mobilier	de 04 à 05 ans

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

STOCK

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires notamment les frais de transport.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- un produit d'exploitation de 10 459 euros qui fait l'objet d'une imputation sur l'IS à payer.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La SARL CORIM est solidairement responsable sur une amende fiscale appliquée pour l'un de ces clients. La provision a fait l'objet d'un ajustement en 2017 à hauteur de 17 461 euros.

CHANGEMENT DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 765 955

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	730 674	233 364	209 908	754 130
Immobilisations financières	6 545	5 280		11 825
TOTAL	737 219	238 644	209 908	765 955

Amortissements et provisions d'actif = 244 974

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	327 864	62 259	145 149	244 974
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	327 864	62 259	145 149	244 974

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Terrains batis	95 644	0	95 644	Non amortiss.
Constructions	543 670	145 221	398 450	de 5 à 40 ans
Inst agencet amengt construction	45 778	43 781	1 997	de 3 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	40 624	40 401	223	de 4 à 10 ans
Matériel de transport	11 213	1 097	10 116	de 1 à 5 ans
Mat.de bureau & informatique	14 767	12 367	2 400	de 1 à 5 ans
Mobilier	2 433	2 106	326	de 4 à 5 ans
TOTAL	754 130	244 974	509 156	

Etat des créances = 505 135

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	11 810		11 810
Actif circulant & charges d'avance	493 325	493 325	
TOTAL	505 135	493 325	11 810

Provisions pour dépréciation = 76 375

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	129 271		52 896		76 375
Comptes financiers					
TOTAL	129 271		52 896		76 375

Charges constatées d'avance = 6 152

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 15 245

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	15,25	15 245
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	15,25	15 245

Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	15 245			15 245
Réserves légale et réserves statutaires	1 524			1 524
Autres réserves	1 000 000			1 000 000
Report à nouveau	135 441		- 70 032	65 408
Résultat	- 70 032	326 190	70 032	326 190
Total	1 161 615	326 190	0	1 408 367

Provisions = 34 922

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques	34 922				34 922
TOTAL	34 922				34 922

Etat des dettes = 1 012 931

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	322 848	34 456	288 392	0
Dettes financières diverses	105 462	105 462		
Fournisseurs	442 622	442 622		
Dettes fiscales & sociales	131 644	131 644		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10 355	10 355		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 012 931	724 539	288 392	0

Charges à payer par postes du bilan = 54 891

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 514
Dettes fiscales & sociales	46 377
Autres dettes	
TOTAL	54 891

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 206 934

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 181 717	99,21 %
Produits des activités annexes	25 217	0,79 %
TOTAL	3 206 934	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -1 750

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	247 301	1 334	245 967
Résultat financier	-6 050	-33	-6 017
Résultat exceptionnel	83 188	449	82 739
Participation des salariés			
TOTAL	324 440	-1 750	326 190

Autres informations relatives au compte de résultat

Charges et produits exceptionnels :

Les charges exceptionnelles représentent 64 812 euros. Il s'agit de :

- Pénalités : 53 euros.
- Cession d'immobilisation : 64 759 euros.

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 840
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	6 840

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régle
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	5	0

Engagements donnés = 27 169

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	322 848
Crédit-bail mobilier	27 169
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	350 017

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		3 719	
TOTAL		3 719	

ENGAGEMENT DE RETRAITE PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES :

Au titre de la couverture des indemnités de fin de carrière de la SARL CORIM, les engagements ont été évalués suivant une méthode prospective d'évaluation au prorata des droits au terme. L'engagement est la valeur actuarielle de la dette à l'égard de chacun des salariés présents à la clôture de l'exercice et compte tenu de leur ancienneté au 31/12/2018.

Les engagements sont valorisés sur la base des données arrêtées au 31/12/2018 à 3 719 euros.

Les modalités de calcul dans les deux cas sont les suivants :

- taux d'inflation 1.57%
- taux évolution salaires : faible
- taux de rotation des salaires : faible
- âge de retraite : 67 ans.

Autres informations complémentaires

Les avals correspondent aux emprunts BRED :

- Emprunt BRED N°06566276, capital initial de 160 000 euros : Restant dû au 31/12/2018 = 160 000 -
- Emprunt BRED N°06061933, capital initial de 140 000 euros : Restant dû au 31/12/2018 = 44 835 -
- Emprunt BRED N°06260302, capital initial de 152 719 euros : Restant dû au 31/12/2018 = 106 827 -
- Emprunt BRED N°06566275, capital initial de 11 500 euros : Restant dû au 31/12/2018 = 11 185.

Annexes (suite)

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			14 707	14 707
Montants de l'exercice			11 325	11 325
Sous-total			26 032	26 032

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			12 651	12 651
Entre 1 et 5 ans			14 948	14 948
A plus de 5 ans				
Sous-total			27 599	27 599

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			135	135
A plus de 5 ans				
Sous-total			135	135

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			53 766	53 766

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			53 631	53 631
Cumuls des dotations antérieures			11 575	11 575
Dotations de l'exercice			9 010	9 010
Valeur nette comptable			33 046	33 046

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 6 152

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées avances(48600000)	6 152
TOTAL	6 152

Charges à payer = 54 891

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourniss. fact non parvenues(40810000)	8 514
TOTAL	8 514

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov s/conges payes(42820000)	11 386
Dettes sociales s/conges payes(43820000)	2 754
Etat charges a payer(44860000)	30 808
Taxe d apprentissage(44862000)	790
Formation continue(44863000)	639
TOTAL	46 377